



Protocole sanitaire d'accueil

Chers parents,

Voici une présentation du protocole sanitaire pour l'accueil à l'école qui est appliqué quotidiennement dans l'établissement. Il peut être modifié en fonction des besoins.

En italique, ce qu'indique le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires édité le 3 mai dernier par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

En bleu, les adaptations mises en place au sein de notre établissement.

Le protocole du Ministère repose sur 5 principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

→ Préambule

*Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant une Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.***

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

Le code de bonne conduite à adopter au regard de son enfant malade fut présenté au verso du bulletin d'informations N°72 / 02-2019 que vous trouvez en copie d'écran ci-dessous. **Ce code est plus que jamais à l'ordre du jour.**

↳ Enfants malades:

Un enfant qui a de la température, un enfant qui n'a pas dormi, un enfant qui a connu des épisodes de gastro dans la nuit, un enfant qui tousse continuellement, etc., n'est pas un enfant apte à venir à l'école car il n'est pas en condition de vivre les apprentissages. De plus, le contact des autres enfants permet difficilement à ceux-ci de rester en bonne santé longtemps. Trop souvent des enfants nous sont remis avec la consigne « de ne pas hésiter à appeler en cas de souci ». Je me permets cette consigne : n'hésitez pas plutôt à apporter vos enfants, si vous les pensez malades, sur votre lieu de travail plutôt que sur le nôtre, à l'école ; en cas de souci vous pourrez agir directement et ne serez pas contraints de repasser par l'école, qui n'est ni une infirmerie, ni un cabinet médical, ni un hôpital, pour les récupérer. Il s'agit d'une question de respect de la santé des personnes qu'ils côtoient ici, enfants ou adultes, et de nos professions d'enseignants et d'ASEM qui ne nous qualifient en rien dans les soins à apporter aux malades. Un grand merci aux nombreux parents qui respectent cela.



→ Le maintien de la distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. L'organisation mise en place dans les écoles doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc...)

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

Les élèves et les adultes doivent respecter une distance d'un mètre dans tous les contextes et tous les espaces :

- en classe : Les élèves sont installés sur des tables individuelles espacées d'1 mètre. En garderie et classe réservoir, des tapis de gym aident pour les plus petits à matérialiser leur "espace de distanciation" si on peut le nommer ainsi. Si le réservoir "déborde", les élèves de primaires sont répartis sur les tables restant libres dans les salles de classes primaires où il y a cours.

- dans la cour : des marquages au sol matérialisent les distances à respecter lorsque les élèves se rangent avant de quitter l'école.

- pendant les récréations : elles se font de manière échelonnées pour éviter les contacts et croisements entre élèves de deux classes :

- à l'entrée et à la sortie de l'école : cette distanciation physique doit aussi être respectée aux abords de l'école, notamment quand les parents envoient ou viennent chercher leur(s) enfant(s) à l'école. Les rassemblements devant les portails sont interdits. Un marquage au sol et un sens de circulation sont à respecter (chaque famille se voit attribuer un portail par lequel ses enfants doivent entrer dans l'école). Nous vous demandons de bien respecter les horaires de l'école (voir par ailleurs) pour éviter les contacts aux portails.

NB : si vos enfants viennent en garderie le matin, ou si vous les récupérez en garderie le soir, ils pourront tous entrer par le portail bleu (rue de l'école).

De même si vos enfants mangent à la maison le midi : récupération à 12H00 et redépose à 12H55 au même portail bleu.

→ L'application des gestes barrière



COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Ne pas se serrer la main**
- Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade**
- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

www.ut-capitole.fr/coronavirus

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Le lavage sera réalisé, à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc.... seront interdits.

En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte, pourra être envisagée.

A l'entrée dans l'établissement, une dose de gel hydroalcoolique est déposée dans les mains des enfants qui, après nettoyage des mains devant l'adulte au portail, peuvent gagner sa salle de classe.

De même, après les récréations, avant et après les repas et le soir avant de rentrer chez soi, une dose de gel hydroalcoolique est déposée par l'adulte dans les mains des élèves.

En résumé le gel est utilisé lors des temps de lavage collectifs. A tout autre moment, lorsque le lavage des mains peut se faire individuellement, il se fait à l'eau et au savon.

Des serviettes papier sont à disposition dans les salles de classe. A la sortie des sanitaires collectifs, le séchage des mains se fait à l'air libre (il n'y a plus de serviettes de toilette à disposition).

Le port du masque

Les adultes de l'école porteront un masque, même pendant les récréations. Toutefois, il n'est pas nécessaire de le porter en classe lorsque l'enseignant est à plus d'1m des élèves.

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Pour les élèves en école maternelle, le port du masque est à proscrire.

Des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes dans la journée (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

Application du protocole par l'école.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération durera au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le :

- matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.
- pendant le nettoyage des locaux.

Application du protocole par l'école.

Le matériel scolaire

Nous vous demandons de prévoir une boîte de mouchoirs, une gourde ou une bouteille d'eau qui sera à remplir tous les jours à la maison, et le matériel scolaire nécessaire (dans la trousse, règle, ardoise...). Tout doit être marqué du prénom de l'enfant.

→ La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Les écoles définissent, avant leur réouverture et en fonction de la taille de l'établissement, l'organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

Le fonctionnement en classes multi-niveaux ou en classe unique demeure possible, l'organisation mise en place doit permettre, de la même manière, de limiter le brassage avec les autres classes.

Les points ci-après appellent une attention particulière :

L'arrivée et le départ de l'école peuvent être étalés dans le temps, en fonction du nombre d'élèves accueillis par salle et des personnels présents. Ce fonctionnement est conditionné à une étude préalable des possibilités d'adaptation du transport scolaire y compris celui des élèves en situation de handicap.

La circulation hors temps de classe dans les bâtiments : les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

Les récréations sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

↳ [Organisation de l'arrivée à l'école et du départ de l'école des élèves](#)

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'établissement de 7H30 à 16H15.

Vos enfants sont à nous remettre au portail bleu ou vert (répartition des familles ci-dessous) et à récupérer au même endroit.

A l'ouverture de l'établissement (8H40) certaines familles déposent leurs enfants :

- au portail bleu (accès par la rue de l'école) ;
- d'autres au portail vert, près de la cantine (nous vous conseillons de vous garer rue de la fontaine et non rue de l'école pour éviter le brassage puis de monter à pied par le chemin privé de l'école).

PORTAIL BLEU		PORTAIL VERT	
Lundi et Mardi	Jeudi et vendredi	Lundi et Mardi	Jeudi et vendredi
BLOUËT	NANTEAU	JAN DE LAGILLARDAIE	CADIOU
BRUSQ	ARRONDEAU	LE BORGNE - - BRANELLEC	CHARON
CORBIN / PELLLET	AUDIC G.	POEUF	GUEGUENIAT
KERNEÏS	BACQUE	RUFFAULT	HASCOËT
TAZI-BELGACEM	BLANCHARD	TREANTON Ch.	PHILIPPE Ga.
ALBUZIS	BOUCHER	VUILLEMOT	ROUDAUT
AUDIC L.	ROLLAND M.	KERCRET	TREANTON M.
BESCOU	DEVILLERS	LARVOR	ANTONACCI
CHARPENTIER	FERTIL	LE DREAU	EMEDY-MORVAN
DORVAL	GUENNAL	MAHE	GUERRERO
FLOCH	KERAVEL	MICHELET	KERHASCOËT
JOLY	BACQUE	NICOLAS	MAHE
LAFOSSE - SEZNEC	FAUDEIL - ALLAIN	FITAMENT	MATHON
HIMMER	GOFFRE	MOYSAN - PELLLET	MOYSAN - PELLLET
L'HERETE - LE BORGNE	GROUX	RIOU	TREANTON Ch.
PETITJEAN	DERRIEN	SAINDRENAN	
AUDIC G.	LE ROUX	LE GELDRON - BOISHUS	
CONTANDRIOPOULOS	PELLLET-PUT	PHILIPPE Gu.	
DEBAS	CALVES LE MAO	EMEDY-MORVAN	
BLAIZOT	MROZ		
COUÏC-ROBIN			
GUIRRIEC			
ROLLAND F.			
ROUSSIN DU CHATELLE			

Pour les enfants se rendant en garderie ou la quittant : déposer votre enfant au portail bleu le matin en vous assurant que votre enfant rejoigne bien le préau (lieu de garderie avec la classe de GS), le reprendre le soir en patientant au portail bleu ; Corinne ou Nadine vous apercevra et autorisera le départ de l'enfant.

Pour les enfants se rendant en classe "réservoir": déposer vos enfants au même portail que les jours de classe; les TPS, PS et MS sans grands frères ou grandes sœurs sont déposés au portail bleu; ceux qui ont des frères et sœurs concernés par l'entrée au portail vert entrent évidemment par ce portail.

↳ La circulation hors temps de classe dans les bâtiments

Les élèves de chaque classe rentrent dans les bâtiments et en sortent par des accès différents : les élèves de TPS-PS et MS par l'escalier central, les élèves de CM1-CM2 par l'escalier ouest, les élèves de CP-CE1.A et CE1.B-CE2 par l'escalier est.

Les mêmes escaliers sont empruntés par les mêmes classes pour les déplacements vers la cour de récréation. Les élèves de GS sont dans un bâtiment à part (classe au fond du préau) et la classe réservoir se situe dans la salle de cantine.

↳ Les récréations

MATIN		APRES-MIDI	
MATERNELLES			
Réservoir maternelles	10H00 - 10H30	Réservoir maternelles	<i>Récréé avec les TPS-PS ou MS</i>
GS	10H00 - 10H30	GS	15H00 - 15H30
TPS-PS	10H30 - 11H00	TPS-PS	15H30 - 16H00
MS	11H00 - 11H30	MS	15H30 - 16H00
PRIMAIRES			
CP-CE1.A	10H00 - 10H15	CP-CE1.A	14H30 - 14H45
CE1.B-CE2	10H15 - 10H30	CE1.B-CE2	14H45 - 15H00
CM1-CM2	10H30 - 10H45	CM1-CM2	15H00 - 15H15
Réservoir primaires	10H45-11H00	Réservoir primaires	<i>Récréé avec les différentes classes de répartition</i>

➔ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Les sols, tables et chaises seront nettoyés et désinfectés **une fois par jour** pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) seront nettoyées et désinfectées **plusieurs fois par jour** :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs ;
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs ;
- Matériel utilisé en classe.

En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles de garderie, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves sera réalisé entre chaque groupe, à l'aide de lingettes désinfectantes.

Des actions complémentaires seront effectuées :

- Vider tous les jours les poubelles ouvrables par le pied ;
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide ;
- Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe,...) ;
- Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement tous les jours.

Détail de l'organisation du ménage, les jours d'accueil (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et mercredi

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi	
7H00 - 7H30	Désinfection tables, chaises et tapis garderies (préau et classe GS)
8H30 - 8H40	Désinfection tables et chaises classe de GS (qui aura servi de garderie primaire)
9H00 - 10H30	Ménage préau (qui aura servi de garderie maternelles) + sanitaires
10H30 - 11H00	Ménage réservoir maternelles
11H00 - 12H00	Ménages parties communes et sanitaires
13H00 - 14H30	Ménage sanitaires, cantine, cuisine
14H30 - 14H45	Toilettes CP-CE1.A
14H45 - 15H00	Toilettes et salle de repos adultes
15H00 - 15H15	Toilettes palier CM
15H15 - 15H30	Ménages parties communes
15H30 - 16H00	Ménage réservoir maternelles
16H00 - 16H30	Désinfection tables et chaises étage
Mercredi	
7H00 - 13H00	Lessivage et désinfection sols classes primaires et GS + parties communes

→ **L'information, la communication et la formation**

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer tous les membres de la communauté éducative (les élèves, les parents, les membres du personnel, les enseignantes) à la responsabilité de chacun dans la limitation de propagation du virus. La communication est essentielle, mais se fera à distance. Une charte de bonne conduite sera rédigée et devra être signée par chacun des membres (élèves, parents, personnels, enseignants).

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains, adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, ...). Cette sensibilisation sera répétée.

Nous vous demandons de nous informer et de ne pas mettre votre (vos) enfant(s) à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant. Vous devrez prendre la température de votre(vos) enfant(s) avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Tout signe "préoccupant" pouvant relever de symptômes liés à la Covid-19 (tout secret médical gardé) doit faire l'objet d'une information à l'école, par courriel à l'adresse : eco29.nd-menezhom.plomodiern@enseignement-catholique.bzh

➤ AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS CONCERNANT L'ACCUEIL

HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT	
7H30 - 8H30	Garderie (préau et classe GS)
8H30 - 8H40	Déplacement élèves garderie vers classes et réservoir
8H40 - 9H00	Accueil des élèves aux deux portails (direction directe vers les classes)
9H00 - 12H00	Classe ou classe "réservoir" avec temps de récréation
12H00 - 12H30	Repas service 1 / Récréation service 2
12H30 - 13H00	Repas service 2 / Récréation service 1
13H00 - 16H00	Classe ou classe "réservoir" avec temps de récréation
16H00 - 16H15	Sortie des élèves aux deux portails
16H15 - 16H45	Goûter
16H45 - 18H00	Garderie (préau et salle GS)

➔ Compte-tenu de la législation en matière d'amplitude horaire du personnel OGEC, nous sommes contraints de n'ouvrir le service de **garderie** qu'à **7H30** au lieu de 7H05 habituellement et de fermer la garderie du soir à 18H00. A nouveau, des familles sont contrariées dans leur organisation, mais il nous est impossible légalement de faire autrement. Sachez qu'au regard de vos usages en matière de garderie nous avons fait le choix de maintenir ce service quand plusieurs établissements le suppriment en cette période particulière.

➔ L'**accueil des élèves** qui ne vont pas en garderie se fait **aux 2 portails à partir de 8H40**, le temps de répartir les élèves de la garderie vers leurs différentes salles de classe, afin de limiter le brassage d'élèves.

➔ L'après-midi, **les cours reprennent à 13H00**, car il est impensable d'espérer que les élèves puissent maîtriser les gestes barrières une heure durant lors d'une récréation (si nous reprenions la classe à 13H30 comme habituellement). Cette récréation, hors repas se limite donc à 30 minutes. Comme dans de nombreux établissements de notre secteur...

➔ En conséquence, **la classe se termine à 16H00**. La sortie de l'établissement est différente de l'entrée : les élèves doivent stationner sur une marque sur la cour dans l'attente de l'arrivée des parents. Cette attente ne peut excéder 15 minutes, vous le comprenez aisément en vous imaginant votre enfant faire la statue sur cette marque. **La sortie se fait donc entre 16H00 et 16H15**.

➔ Après le goûter (non facturé, de 16H15 à 16H30), fourni par l'école (gâteaux secs emballés et boissons chocolatées en brique), le service de **garderie** débute à partir de **16H45**.

➔ Le service de **garderie ferme ses portes à 18H00**. Il ne peut dépasser cet horaire car la pause repas de Nadine et Corinne qui auront en charge la garderie se termine à 12H00. Or elle ne peuvent légalement travailler plus de 6 heures de rang sans pause : 12H00 + 6H00 = 18H00.

Nous sommes là encore contraints de réduire l'horaire de garderie en raison de la législation.

➤ **Inscriptions en garderie et classe "réservoir"**

Les présences en garderie et en classes "réservoirs" ne se font que sur inscription. L'inscription vaut le matin de 7H30 à 8H30, le soir de 16H45 à 18H00 (c'est-à-dire que si vous récupérez vos enfants à 16H35 par exemple, ils participent au goûter, mais il n'est pas nécessaire de les inscrire en garderie).

Toute famille se présentant sans s'être inscrite ne peut être acceptée si le seuil d'inscriptions de 25 élèves (maternelles et primaires confondus) en garderie et 15 élèves en classe "réservoir" sont atteints : cela obligerait à l'instant T à dégager un personnel pour ouvrir une deuxième salle de garderie ou "réservoir", au détriment de l'organisation minutée du ménage (voir plus haut) ce qui est impossible. Les personnels assurant ces temps ont à leur disposition chaque semaine une liste nominative des inscrits, jour par jour.

Par contre, en fonction du nombre d'inscrits, une telle organisation pourra être réfléchiée en amont.

Vous serez destinataire chaque vendredi d'un fichier Google Forms à compléter en ligne. Il est à retourner pour le dimanche 12H00 dernier délai (afin d'organiser la garderie du lundi matin). Il restera modifiable dans la semaine, mais toute modification doit être notifiée au plus tard la veille à 21H00. Plus tard, le chef d'établissement ne sera pas en mesure d'organiser un changement pour le lendemain matin (prévenir à 23H00 un personnel supplémentaire d'être en poste le lendemain à 7H00, heure du ménage en garderie n'est pas souhaitable...)

↳ Organisation de la classe "réservoir"

La classe "réservoir" se situe dans la cantine. Elle accueille au maximum 15 élèves (maternelles et primaires confondus) le matin.

L'après-midi les TPS-PS et MS se rendent à la sieste puis sont répartis en fin d'après-midi dans les classes de Marie-France et Lydia. Les élèves de GS et primaires sont répartis sur les tables restant libres dans les salles de classes primaires où il y a cours.

↳ Restauration

Le service de restauration n'étant pas ouvert pour que Laurence puisse être assignée à différents postes au service des élèves (garderie, accueil, classe réservoir primaire, ménage...), les élèves qui restent à l'école à midi doivent apporter :

- Un repas froid qu'il ne sera pas possible de réchauffer ;
- Une gourde qu'ils pourront utiliser toute la journée en cas de soif (pas d'utilisation de verre en classe...);
- Des aliments qu'ils peuvent consommer de manière autonome (si votre enfant ne sait pas ouvrir un paquet de chips, il faut les mettre en boîte, si il ne sait pas ouvrir un yaourt ou une compote à boire, préférez un petit fromage ou des morceaux de fruits) afin de pouvoir garantir la distanciation physique.
- Les pique-nique peuvent être consommés, sans gestes barrières, en fratries (comme cela les grands frères et grandes sœurs peuvent aider les plus petits...)

Le repas est pris en extérieur (jardin ou cour) si la météo le permet.

En cas d'impossibilité de manger dehors, les maternelles mangent sous le préau, la classe réservoir dans la salle de cantine et les classes primaires dans leurs classes. Dans ce cas, le pique-nique ne peut pas toujours être consommé en fratrie, donc pensez (au regard de la météo) à préparer un repas consommable de manière autonome à vos enfants de maternelles.

↳ Anniversaires

Les élèves qui souhaitent fêter leur anniversaire peuvent apporter pour les copains des gâteaux secs sous vide, en sachets individuels, dans leur boîte fermée (type "Petits écoliers") ou plus simplement des barres chocolatées (type "Mars", "Kit-Kat"...). L'enseignant(e) et l'élève, après lavage des mains assurent la distribution aux copains.

↳ Apport de jeux ou jouets de la maison

Les élèves de TPS, PS et MS qui viennent en garderie et classe "réservoir" sont autorisés à apporter un doudou (de taille raisonnable), un petit livre et un petit jeu ou jouet de la maison (de taille très raisonnable, qui tiendrait dans son sac de pique-nique par exemple).

Pas d'apport de jeu ou jouet pour les GS et primaires.

Vous venez de lire un protocole auquel nous vous demandons d'adhérer en toute confiance. C'est en collaborant ensemble que les prochaines semaines pourront se passer dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons désormais à signer la charte de bonne conduite en suivant le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd4mH1nfNuwLuMveeF2PV4a_ulo8Moit5pg8-gkjbniYhEcOA/viewform?usp=sf_link

Merci d'avance

Hervé GUEGUEN, chef d'établissement, et l'équipe éducative

